



La situation actuelle nous oblige à cesser toute coopération avec le Niger.

DEMI-FINALE

Mardi 13 février 2024

FINALE

Mercredi 29 mai 2024

Une action proposée par l'I.R.E.M. de Reims
(Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques)

1) Un outil pédagogique :

L'une des originalités du R.M.C.A.N. réside dans le fait qu'il ne s'agit pas d'une compétition individuelle, mais d'un concours engageant l'ensemble de la classe. Cette épreuve, à l'expérience, soude la classe autour d'une démarche scientifique et permet à chaque élève de mettre en avant ses compétences au service du groupe classe.

2) Une participation qui repart à la hausse:

Avec plus de 820 classes inscrites de la 6^{ème} à la seconde à la **demi-finale 2023**, nous avons de nouveau franchi la barre des **21 700** élèves.

Le décalage de date pour la demi-finale n'a engendré que très peu de défections, ce dont l'équipe s'est réjoui.

Nombre d'établissements sont très fidèles et inscrivent chaque année la quasi-totalité de leurs classes, mais nous notons aussi que certains participent de façon plus, sans pour autant qu'ils ne remettent en cause l'intérêt du concours.

Les finales, organisées un mercredi après-midi, sont des moments festifs notamment lors de la proclamation des résultats.

3) Une épreuve de renommée nationale :

- Le R.M.C.A.N. est l'un des rallyes les plus importants de France au niveau de la participation.
- Les sujets, créés par les membres du groupe, sont repris régulièrement par des auteurs de manuels scolaires ou par des revues mathématiques.
- Notre rallye est présenté dans les brochures « *Panoramath 6* » et « *Panoramath 7* » réalisées par le C.I.J.M. (Comité International des Jeux Mathématiques).

4) Une équipe bien implantée dans chaque département :

Ardennes : Perrine BAZIN,
Patrick CHARBEAUX,
Claire HUET,

Aube : **Isabelle AUDRA**,
Pascal GUIRONNET,
Audrey LUDINART
Alexis MIELENZ,
Quentin POVILLON,
Julien SOHET,

Marne : Alexandre CARRET,
Nicolas DORY,
Valérie MATHAUX,
Caroline PASCOLO,
Wilfrid TETARD,

Haute-Marne : Anne-Gaëlle BOMBARDIER,
Fanny DESCHAMPS
Manon GILLER
Anthony IORI.

CALENDRIER

Novembre 2023	Envoi du dossier R.M.C.A.N. par voie électronique ; Ouverture des inscriptions sur le site dédié : https://www.rmcan.fr/
<u>Mardi 06 février 2024</u>	<u>Date limite d'inscription des classes.</u>
Mardi 13 février 2024	Demi-finale dans chaque établissement inscrit. Les fiches réponses sont impérativement à renvoyer aux responsables départementaux indiqués dans l'article 5 qui suit.
Mercredi 29 mai 2024	Finale dans un établissement de chaque département (voir la liste exhaustive dans l'article 8 qui suit).

RÈGLEMENT

Article 1 :

L'Institut de **R**echerche sur l'**E**nseignement des **M**athématiques de Reims organise, **avec** le soutien du Rectorat de l'Académie de Reims, des DSDEN des Ardennes, de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne, de l'INSPE, des I.P.R. de mathématiques, de l'A.P.M.E.P., des conseils départementaux et de la Région Grand-Est et de mairies, un concours dénommé « Rallye Mathématique Champagne-Ardenne », L'acronyme reste R.M.C.A.N..

Article 2 :

Les participants sont répartis en cinq catégories : C6 (classes de sixième), C5 (classes de cinquième), C4 (classes de quatrième), C3 (classes de troisième et CAP) et C2 (classes de seconde générale et technologique ou de seconde professionnelle).

Ne peuvent concourir que les divisions entières correspondant aux listes officielles de chaque établissement scolaire de l'Académie de Reims. Tout regroupement artificiel entraînera sa disqualification.

Les épreuves se dérouleront en deux phases : demi-finale et finale.

Article 3 :

Les inscriptions doivent se faire **AVANT le mardi 06 février 2024**, en ligne, sur le site du R.M.C.A.N. <https://www.rmcan.fr/>

Article 4 :

Les demi-finales se dérouleront dans chaque établissement scolaire, sous la responsabilité des professeurs de mathématiques des classes participantes, qui auront à leur charge la duplication des sujets.

Article 5 :

Il est souhaitable que l'épreuve de la demi-finale se déroule sur un créneau commun à toutes les classes d'un même établissement participant à la compétition. Dans le cas contraire, il est impératif de s'assurer qu'aucune communication n'est possible entre deux classes participantes. **Le rôle de l'enseignant est uniquement d'aider à la gestion de l'organisation matérielle des groupes.**

En aucun cas, il ne doit intervenir dans la résolution des exercices.

La durée de l'épreuve est de **55 minutes**.

Les épreuves de la demi-finale se dérouleront **le mardi 13 février 2024**.

Les fiches réponses papier seront envoyées **le jour même** (en lettre prioritaire, le cachet de la poste faisant foi) **au responsable « R.M.C.A.N. » de votre département à l'adresse qui figure ci-dessous**. Afin de pallier les soucis éventuels de réception, il est demandé aux établissements de scanner les fiches réponses des classes ayant participé **avant de les envoyer par courrier.**

ARDENNE « R.M.C.A.N. » Patrick CHARBEAUX Lycée Bazin 145 Avenue Charles de Gaulle, 08000 Charleville-Mézières Tél : 03 24 56 81 56 patrick_charbeaux@yahoo.fr	AUBE « R.M.C.A.N. » Isabelle AUDRA Collège Paul Langevin 26 rue Julian Grimau 10100 ROMILLY SUR SEINE Tél : 03 25 24 79 61 isabelle.audra@wanadoo.fr
MARNE « R.M.C.A.N. » Valérie MATHAUX Lycée Pierre Bayen 22 rue du lycée 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE Tél : 03 26 69 23 40 valerie.mathaux@gmail.com	HAUTE-MARNE « R.M.C.A.N. » Manon GILLER Collège Les Franchises, 713 avenue de l'Europe 52 200 Langres Tél : 03 25 87 00 83 manongiller@hotmail.fr

Article 6 :

Pour la finale, le jury qualifie trois classes par catégorie et par département, en fonction des scores obtenus, **mais il ne peut pas y avoir trois classes du même établissement dans la même catégorie.**

Dans chaque département, un mercredi après-midi, les trois classes sélectionnées dans chaque catégorie, soit 15 classes du département, concourront. La correction sera immédiate et le palmarès annoncé le jour même.

Article 7 :

Chaque épreuve (demi-finale et finale) est constituée de problèmes affectés de coefficients, symbolisés par des étoiles, ces problèmes étant créés par l'équipe académique du R.M.C.A.N.

Les classes sont départagées :

- par le nombre de problèmes correctement résolus ;
- en cas d'égalité sur le nombre de problèmes correctement résolus, par le total des coefficients affectés à ceux-ci ;
- en cas de nouvelle égalité, par les réponses à des questions subsidiaires.

Article 8 :

Les finales seront organisées le **mercredi 29 mai 2024 de 14 h à 17 h** dans un établissement de chaque département :

Ardennes :	Lieu à confirmer
Aube :	Collège Beurnonville à TROYES
Marne :	Collège Raymond Sirot à GUEUX
Haute-Marne :	Lycée Charles de Gaulle à CHAUMONT

Article 9 :

Tous les frais (de déplacement ou autre) occasionnés par la finale sont à la charge des établissements engagés.

Article 10 :

Les classes finalistes seront récompensées dans la limite des lots disponibles.
Si le budget le permet, la meilleure classe académique toutes catégories confondues sera récompensée.

Article 11 :

La responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée si le déroulement du Rallye Mathématique était interrompu ou suspendu pour quelque raison que ce soit.

Article 12 :

Le jury est seul souverain en cas de litige.
